LILLE

Réceptions officielles de la préfecture.— Ce matin à dix heures ont eu lieu à la préfecture les réceptions officielles. Aucun ordre de présence n'avait été établi. Les fonctionnaires et les simples particuliers étaient reçus dès leur arrivée. M. le préfet était en grande uniforme, portant la croix de la légion d'honneur, et les palmes académiques. M. Saisset-Schneider a reçu avec la grande affaisset-Schneider a requavec la grande affa bilité de l'homme du monde, mais on sentait dans la conversation qu'il avait une certaine auto-

dans la conversation qu'il avait une certaine autorité.

MM. les conseillers de préfecture entouraient M. le Préfet. Les fonctionnaires étaient présentés par M. le secrétaire-général Poirson.

Nous avons vu défiler les corps d'officiers du 43e de ligne et du bataillon de chasseurs ayant à leur tête M. le général Frélaut; les officiers des chasseurs et du train ayant à leur tête leur général M. le comte Duhemme; les officiers de l'administration, de l'intendance, des canonniers sédentaires et des sapeurs-pompiers; la Chambre et le Tribunal de Commerce, les professeurs du Conservatoire, les présidents et membres de la société industrielle, de la société de Géographie.

A dix heures et demie, arrivaient les équipages de la mairie avec les hussiers du conseil, les doyens de toutes les paroisses, une délégation du tribunal civil présentée par M. le vice-président Parenty, les professeurs du lycée ayant à leur tête M. l'inspecteur Brunel.

A onze heures, les réceptions étaient terminates

onze heures, les réceptions étaient termi-Des curieux stationnaient sur le trottoir afin de voir nos officiers. L'uniforme est toujours bien accueilli par foule; son prestige ne tombera jamais.

Conférence au cercle des étudiants catholiques. — M. de la Marzelle, député du Mor-bihan, professeur à la Faculté de droit à Paris, est venu hier donner une conference au cercle des

detudiants catholiques.

La grande salle des fêtes du cercle était comble.

MM. les doyens de la Faculté de Lille et quelques
dames assistaient à cette conférence.

Après avoir été présenté à l'Auditoire par M.
Gervais, président du cercle, M. de la Marzelle a

Après avoir ete presente à l'auntoire par M. Gervais, president du cercle, M. de la Marzelle a pris la parole.

Il exhorte les jeunes gens à recruter des adeptes à l'armée catholique. Abordant ensuite la question de l'enseignement, M. de la Marzelle dit que c'est un devoir pour la France catholique de lutter avec énergie contre les funestes essais de la loi du 30 octobre, dont le bat avoué est d'arracher l'enfant à a famille. Pour lutter contre cette loi dit-il, il faut crèer des ecoles chrétiennes dans tous les hameaux.

meaux.

Il recommande de faire remarquer à l'ouvrier que les auteurs de la loi déclarent que l'enfant n'appartient n'a son père, n'à sa mère, qu'il est à l'Etat et que l'Etat à tous droits sur lui.

Il recommande aussi l'ètude de la question économique et préconise les conférences ouvrières.

Le parti conservateur, dit-il, ne veut pas remonter

vers le passé, mais marcher avec les progrès et la science moderne. Il rappelle la parole de Jeanne d'Arc: « Les soldats batailleront et Dieu donnera

Des applaudissements enthonsiastes accueillent les paroles du conférencier et M. Gervais le re-mercie en lui disant non adieu, mais au revoir.

Un banquet. — Hier a eu lieu, à l'hôtel de l'Europe, un banquet offert par un certain nombre d'industriels, quelques agriculteurs et beaucoup de fonctionnaires à M. Jules Cambon, à l'occasion de son départ.

MM. Telliez, juge, et Léonard Danel ont pris la parole successivement au nom de l'agriculture et de l'industrie. Quoique ces deux orateurs aient évité soigneusement de parler de politique, M. Cambon, dans sa réponse, a cru devoir insister sur son rôle de représentant du gouvernement et déclarer qu'il s'est elforcé, « en agissant avec discernement, avec tact et conciliation, à créer aux institutions des attaches durables et solides, fondées sur une mutuelle estime et une mutuelle reconnaissance. »

A la préfecture - M. Saisset-Schneider, pré fet du Nord, a reçu samedi, à deux heures, MM. les sous-prefets du département et leur a donné ses instructions avant le commencement des tournées de tirage au sort.

Mme Christine Nilsson à Lille. - Mme Christine Nilsson à Lille. — Mme Christine Nilsson devait se faire entendre une secondre fois à Lille dans les premiers jours de février. Ce concert est reporté à une date indéterminée; voici en effet la lettre que M. Paul Martin vient de recevoir de l'éminente cantatrice suèdoise:

Lyon, ce 21 janvier 1887. Hôtel Collet.

Monsieur Paul Martin.

Votre aimable lettre m'a suivie ici, et avant de quitter Lyon, je m'empresse d'y répondre. Certes, j'auris été bien heureuse de me faire entendre de nouveau dans cette charmante ville de Lille, de laquelle je garde le meilleur souvenir; malheureusement, pour la date que vous me fixez, je seral à Menton, et it me parait impessible de revenir sur mes pas pour us seul concert à Lille, le voyage est beaucoup trop long. Je dois m'arreter à Menton un mois environ, puis je me rends à Martid; mais je ne désespère pas, dans un avenir tres prochain, de pouvoir reparaitre de la conservation de la conse

dans un avenir tres prochain, de pouvoir reparaître devant ce public lillois qui m'est si sympathique. Nous ferons alors quelque chose de grand, avec votre spécieux concours et celui du si remarquable orchestre que vous dirigez avec tant de talent. Veuillez agréer, etc.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORA-LES. — Le tableau contenant les additions et les retranchements faits à la liste électorale est dèposé en secrétariat de chaque maire le samedi 5 janvier.
Cette date du 15 janvier est le point de départ

du délai de 20 jours pendant lequel les électeurs peuvent examiner ce tablean, ainsi que les liste elles-mêmes, et formuler leurs réclamations. Nous ne sauriens trop insister pour que chacun nse du droit qui lui appartient de réclamer, s'il y

use du droit qui lui appartient de reclamer, Sil a lieu, dans le but soit d'obtenir la régularisation de sa situation personnelle, soit de provoquer, par la voie lègule, l'inscription ou la radiation du nom de tout individu qui, à sa connaissance, se trouverait indument omis ou inscrit sans droit.

Nous recevrons dans nos bureaux les réclama-

tions concernant les listes de la ville de Roubaix, et celles de Wattrelos, Croix et Wasquehal.

FÉLICITATIONS AUX INSTITUTEURS. — L'inspecteur d'Académie, directeur
départemental de l'enseignement primaire du
Nord, a adressé ses felicitations à Miles Poirette,
institutrice à Rieux; Fourcy, institutrice adjointe à
Dunkerque, rue des Vieux-Remparts; Dubens,
institutrice à Blaringhem; Douay, directrice
d'école maternelle à Lille, boulevard Victor-Hugo;
à MM. Machuel, instituteur à Rieux; Marion,
instituteur à Béthencourt; Delefosse et Lepers,
instituteurs adjoints à Dunkerque, rue de Calais;
Magrez, id. à Dunkerque, rue de l'Abreuvoir; Patin,
instituteur à Thumesnil; Dubois et Véron, instituteurs adjoints à Lille, rue d'Artois, pour la
bonne tenue de leur classe et les résultats de leur
enseignement; à M. Leleu, instituteur à PetitFort-Philippe, pour l'initiative qu'il a prise et les
résultats qu'il a obtenus pour la fondation d'une
bibliothèque scolaire; et à M. Lebon, instituteur
adjoint à Caudry, pour les résultats qu'il obtient
dans l'enseignement de la gymnastique et des
exercices militaires. ces militaires.

NOMINATIONS UNIVERSITAIRES. M.Boissart, licencié ès-sciences mathématiques, maître répétiteurs (2e classe) au lycée de Lille, est nommé maître répétiteur (1re classe) audit

lycée.

M. Maerle, ancien maître répétiteur au lycée de
Valenciennes, est nommé au lycée de Lille, en
remplacemeni de M. Hachet, appelé à d'autres
fonctions.

M. Dambrine, ancien maître répétiteur au lycée de Saint-Quentin, est nommé au lycée de Lille, en remplacement de M. Delory, appelé à d'autres fonctions.

nctions. M. Vidaillet, ancien maître répétiteur au lycée M. Vidaillet, ancien maître répétiteur au lycée dychéans, est nommé au lycée de Lille, en rem-placement de M. Dubrulle, appelé à d'autres fonc-tions.

M. Dautriche, aspirant répétiteur au lycée de Lille, est nommé maître répetiteur audit lycée.

M. Beliette, ancien maître d'études au collège de Dunkerque, est nommé maître d'études au collège d'Arras, en remplacement de M. Pettiau.
MM. Clouez et Rigot, aspirants répétiteurs au lycée de Tourccing, sont nommés maîtres répétiteurs (2º classe).
M. Rousseau, pourvu du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire special, aspirant répétiteur pour l'enseignement secondaire spécial au lycée de Tourcoing, est nommé maître répétiteur (tre classe).

(l're classe).

M. Dubray, aspirant répétiteur pour l'enseignement secondaire spécial au lycée de Tourcoing, est nommé maître répétiteur (2e classe).

M. Lambert, bachelier és-lettres, est nommé maître d'études au collège d'Armentières, en remplacement de M. Deligny, appelé à d'autres fonctions.

placement de M. Deligny, appelé à d'autres fonctions.

M. Cadrelier, bàchetier es-lettres, principal du collège d'Hesdin, est nommé professeur pour l'enseignement secondaire spécial (lettres) au collège de La Fère.

M. Picard, pourvu du brevet supérieur pour l'enseignement primaire, est nommé maître d'études pour l'enseignement spécial au collège du Cateau, en remplacement de M. Masse, appelé à d'autres fonctions.

Mme Willart, pourvue du brevet supérieur et du certificat d'aptitude à la direction des écoles maternelles, est nommée sous-directrice de l'école maternelle annexée à l'Ecole prefessionnelle d'Armentières, en remplacement de Mile Sayssel, qui n'a pas accepté.

Un congé d'inactivité, jusqu'à la fin de l'année n'a pas accepté. Un congé d'inactivité, jusqu'à la fin de l'année scolaire 1886-1887, est accordé, sur sa demande et pour raison de santé, à M. Hoguet, sous-principal du collège de Cajais.

du collège de Calais.

M. Vernhes, ancien maître répétiteur (2e classe)
au lyoée de Montpellier. est nommé maître répé-titeur (mêmc classe) au lyoée d'Agea, en rem-placement de M. Gérard, appelé à d'autres fonc-tions.

Unns.
Un nouveau congé d'inactivité pendant l'année scolaire 1886-1887, est accordé à M. Lellèvre, ancien professeur de rhétorique au collège de Boulogne-sur-Mer.

gne-sur-Mer.
Un nouveau congé d'inactivité, pendant l'année
1886-1887, est accordé à M. Dubois, ancien maitra répétiteur au lycée de Saint-Omer.
Un congé d'inactivité, pendant l'année scolaire
1886-1887, est accordé à M. Callet, ancien professeur d'histoire au collège de Boulogne-sur-Mer.

NORD

M. Lefèvre-Pontalis, en réponse à des outrages anonymes insérés dans l'Observateur, journal de gauche, a adressé la lettre suivante à notre confrère d'Avesnes:

"La seule réponse qu'il me convient de faire à la correspondance anonyme publié par l'Observateur dans son numéro du 16 janvier, est la lettre qui m'est adressée au nom de tous mes amis du canton de Solre, présents à la réunion du 9 janvier. En vous la communiquant ci-jointe, j'en attends et j'en réclame de vous l'insertion.

"Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués."

Solre-le-Chàteau. 17 janvier 1857.

Solre-le-Château, 17 janvier 1867.

Solre-le-Château, 17 janvier 1857.

Monsieur le député,

Nous avons lu avec un étonnement prefond l'élucubration fantaisiste d'un correspondant anonyme de l'Observatur au sujet de la derniter réunien conservatrice de Solre.

Nous tenons à déclarer, au nom des quarante-deux membres qui y assistaient, qu'un témoignage unanime de confiancevous a été donné par la récinion.

11 n'y a pas un mot de vrai dans est écrit, il ne peut avoir été imaginé que par l'un de nos ennemis politiques car, dans notre grand parti conservateur, on ne trouversit à coup sur personne d'assez lache pour commettre à votre égard une pareille infamite.

Agréez, Monsieur le député, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.»

(Suicent de nombreuses signatures avec celles des membres du bureau du Comité Solrésien.)

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Il vient de mourir, au château de la Mothe, un vieillard, M. d'Haudebert, ancien « mousquetaire du roi ». Après la suppression de ce corps, il fit partie, comme officier supérieur, d'un régiment de cavalerie. Rentré dans la vie privée, il s'occupa tout à la fois de peinture et de haute agronomie.

C'était ègalement un homme de cheval remarquable qui, malgré son grand âge — il avait quatre-vingt-dix-neuf ans — montait encore chaque jour à cheval. Il avait couru autrefois, à la Croix-de-Berny, avec les célèbres sportsmen le comte de Vaublanc, de Saint-Pol, comte Le Coulteux, du Bouëxic, de la Mothe, comte de Tournon le capitaine de Vaux, Mackensie-Grièves, comte et vicomte de Montécot, capitaine Allouard, marqu's de la Bigne, etc.

BELGIQUE

Les accidents de travail. — Le rapport fait sur cette question à la commission du travail par M. Sainctelette vient d'être distribué. Voici les conclusions les plus importantes, que l'autenr traduit en projet de loi:

l'auteur traduit en projet de loi:

1 Quiconque loue les services d'un domestique ou d'un ouvrier s'oblige à le tenir indemne des suites de tout accident de travail, qu'il ne justife pas provenir d'une cause étrangère qui me peut lui être imputée.

2 Tout accident ayant cause la mort ou une blessure entrainant une incapacité de travail de plus de trois jours, doit, dans les deux jours de sa date, être déclaré par écrit au bourgmestre de la commune où il s'est produit, par celui qui louait en ce moment les services de la personne tuée ou blessée.

3 Tout accident fera l'objet d'une enquête par l'autorité communale.

4 L'action en indemnité intentée par l'ouvrier

autorite communale.
4 L'action en indemnité intentée par l'ouvrier contre le maitre sera instruite sommairement et gratis.

Bourse du travail pour femmes. -

Bourse du travail pour femmes. — Grace à l'initiative d'une ressociation de dames anversoises, une sorte de Bourse du travail pour les ouvrières vient d'être criée à Anvers.

Les ouvrières en quêtes da travail, se font inscrire an siège de la société; d'autre part, les dames qui ont besoin d'ouvrières pour une besogne déterminée en avertissent la commission directrice et celle-ci les met aussitôt en rapport avec les postulantes inscrites. La questieu de salaire se ladame.

postulantes inscrites. La question de salaire se traite directement entre l'ouvrière et la dame qui l'emploie. La Societé fera confectionner par les ouvrières inscrites mais sans emploi des objets qui seront vendus au local de l'association.

Bruxelles. — L'archiduchesse Stéphanie est gravement malade.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de l'9 séance du 23 janvier 1887. — Versementa: Roubaix, 255 déposants, 49 nouveaux, 48,657 »». Succursale Lannoy 22 déposants, 5 nouveaux, 4,655 »». Succursale Lannoy 22 déposants, 7 nouveaux, 2120 ». Total des versements 6,47a. Remboursements effectuée, 24,591 57. Succursale Lannoy: 15 remboursements effectuée, 681,». Total des remboursements experience des la Roubaix, par MM. J. Defronne-Wibaux et Auguste Delerue, directeurs. A Lanney, par h. Sévérin-Herbaux. A Croix, par M. Eug. Caen et L. Lepers.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING.— Séance du 23 janvier. — Somme versée à Toursoing, par 194 déposants, dont 28 nouveaux, 69,126 f. ». Somme versée à Halluin, par 11 déposants, dont 2 nouveaux, 913.». Somme versée à Linselles, par 20 déposants, dont 3 nouveaux, 5167 ». Somme versée à Roncq, par 20 déposants, dont 2 nouveaux, 4688. Somme versée à Bondues, par 5 déposants, dont 2 nouveaux, 4688. Somme versée à Bondues, par 5 déposants, dont 2 nouveaux, 1414. Total des recettes de la semaine : 53,099 fr. ».

Rémboursements : à Tourcoing, à 116 déposants, francs 22 23,774. A Halluin, à 16 déposants, 10846.95. A Linselles, 35 déposants, 4081 94. A Roncq, à 44 déposants, 5087.85. A 35 déposants, 10886.95. A Linselles, 35 déposants, 10886.95. A Linselles, 35 déposants, 4081 94. A Roncq, à 44 déposants de la semaine fr. 45,644,51

fr. 45,635,51
Administrateurs du mois de jauvier 1887: A Tourcoing,
Administrateurs du mois de jauvier 1887: A Tourcoing,
M.M. E. Leduc et Léon Monnier. A Halluin, M. L. Odoux.
A Linselles, M. H. Dumortier. A Roncoq, M. L. Decottiguics. A Bondues, M. A. Poliet. A Bousbecque, M. L. VanTullem.
Le catsser, A. PanLass.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Declarations de maisances du 23 jannier. — Julie Liefoogh, rue d'Alma, cour Florin. — Elisabeth Heyman, rue de Soubise, cour Broways. — Angele Doby, rue da Luxembourg, maison Frère. — Marcel Angele Doby, rue da Luxembourg, maison Frère. — Marcel Roughes, sour Broways. — Angele Doby, rue da Luxembourg, maison Frère. — Marcel Roughes, etc. — Public Gorierus, chemin des Gouteaux. — Publicalions de mariages du 22 januier. — Charles Vandoorne. 28 ans, tisserand, rue des Volocipedes. — Jules Duquesne, 28 ans, tisserand, rue des Volocipedes. — Jules Duquesne, 28 ans, tisserand, rue des Volocipedes. — Jules Duquesne, 28 ans, tisserand, rue de Soute de Vaucanson. — Henri Noclain, 30 ans, appréteur, et Sophie Ducroquet, 26 ans, corsetière, rue du Choiscul, fort Muliez. — Alphonse Creple, 28 ans, tisserand, rue de ja Vigne, et Hortense Rasson, 24 ans, bobineue, rue Turgot. — Edmond Petrieux, 29 ans, platonneur, Grandrutturgot. — Edmond Petrieux, 20 ans, platonneur, Grandruttur Delespaul, 32 ans, tisserand, rue de la Guinguette, et Marie Tackens, 86 ass, bobineues, rue et la Gainguette, et Marie Tackens, 86 ass, bobineues, rue et la Gainguette, et Marie Tackens, 86 ass, bobineues, rue Calmond Petre Viacene, 32 ans, domostique, rue Saint-Antoine,

fort Bayart, et Fidéline Liagre, 22 ans, soigneuse, rue Saint-Antoine, fort Bayart. — Jean-Baptiste Brunet, as San, tisserand, Pavé Bien, maison Bree, et al. (1988). An singuiste Brunet, as San, tisserand, Fave Bien, maison Bree, et al. (1988). The singuiste Debyttere, 27 ans, tisserand, rue des Longues-Haios, et Josephine Gabriel, 24 ans, tisserande, rue du Fontenoy, et Marie Brakevelt, 25 ans, tisserande, rue du Fontenoy, et Marie Brakevelt, 25 ans, tisserande, rue du Fontenoy, et Marie Brakevelt, 26 ans, tisserande, rue du Fontenoy, et Jean-Baptiste Miché, 26 ans, tapissier, rue d'Allier, de Courte de Cour

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille HANNOTTE-ANDRIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de
lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Jeanne
ANDRIS, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1887, dais mère la Sainte-Eglise, sont priés de considèrer le présent avis comme eu tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convo et Service solemels, qui auront lieu le mardi 25 courant, à 9 heures 112, en l'église Notro-pame, à Roubaix.— Les vigites scrontchantees le lundi 24, à 4 heures 112. — L'assemble à la maison mortuaire, rue du Grand Chening, 50.

rue du Grand Chenin, 90.

Les ams et connaissances des familles WAUQUIERLEPERS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre
de faire-part du décès de M. Isidore WAUQUIER,
décèdé à Hem, le 23 janvier 1887, dans sa 87 annè», administre des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise,
sont priès de considerer le présent avis comme en tenant
leu et de bien voulor assister avis comme en tenant
leu et de bien voulor assister avis comme en tenant
neu de le leur de la comme en tenant
neu de la comme en tenant
neu de la comme en tenant
neu de la comme en tenant
leur de leur de la comme en tenant
leur de la comme e

mortuaire, hanneau du Petit-Lanney, a 9 h. 1;2. Obit solennel du mois, lundi 21 fevrier, à 10 h.

Les amis et connsiseances de la famille LETEYEZBONTE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de
faire-part du décès de Dame Catherine-Marie BONTE,
décède à Bondues, le 24 janvier 1887, dans sa 14° année, administrée des Sacrements de notre mère la SainteEglise, sont priés de considèrer le présent avis comme
en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi
et Service solennels, qui auront lieu le macrared 18 courant, à 9 heures 172, en l'église de Bondues — L'assemblies à la maisouelle, et 5 heures. — L'Obit du mois sera
célèbre le lundi 28 février 1837, à 9 heures 112, en la
mêmé église.

Les amis et connaissances de la famille LEPERSAGACHEquit, paroubli, n'auraient pas reçu de let re de
faire-part du décès de Monsieur Henri Joseph LEPERS,
décède à Mouveaux, le 24 janvier 1837, dans a 63° année,
administré des Sacrements de notre mère la SainteEglise, sont priés de considèrer le présent avis comme
en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles qui
seront chantées le mercred 18 courant, à 4 heures, et aux
Contre de l'arches de la maison mortuaire, chemin des
Carliers. — L'Obit du Mois de me classe sera célèbré le
lundi 21 février, à 9 heures 112, en l'église de Mouveaux.

— L'assemblée à la maison mortuaire, chemin des
Carliers. — L'Obit du Mois de 2 me classe sera célèbré le
lund 21 février, à 9 heures 112, en l'église de Mouveaux.

Un Obit Solennel du Mois sera célèbré en l'église
Saint-Martin, a Roubaix, le mardi 25 janvier 1857, dans

lundi 21 tevrier, a 9 neures 17, en la meme egilse,
Un Obit Solennel du Mois sera cólèbré en l'église
Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 25, janvier 1837, à
20 heures, pour le repos de l'âme de Dame Cletine
ROUSSEL, épouse de M. Jean-Bapliste SCREPEL, decédre
à Roubaix, le 27 décembre 1886, dans sa 72 année, admisistrée de l'appendent de l'appenden

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS M'AIMENE ALFRED REBOUX. — AVISGRATUIT dans le Journal de Roubaise. Grande édition), et dans le Pois Journal de Roubaise.

FAITS DIVERS

PLUS DE CHEVEUX GRIS

En six applications, par l'emploi de l'Ea onkinoise Vaissier frères. 13968-2663

TRIBUNAUX

Cour d'assises de l'Allier UN SOLDAT ASSASSIN

Le jury de l'Allier avait à se prononcer hier sur le sort d'un jeune soldat accusé d'assassinat dans des circonstinces étranges et dramatiques. Force nous est de les résumer très briève-

ment.

Le 5 août deruier, vers le soir, deux voisins de M. Talabar, vieux rentier, demeurant avenue de la Gare, à Moulins, étonnés de ne l'avoir pas vu sortir de la journée, pénétraient dans sa maison et trouvaient le cadavre du vieillard gisant à terre, dans une mare de sang; il était couvert de blessures; un mouchoir avait été enfoncé dans la bouche; les poches du pantalon avaient été retournées. L'assassinat et le vol étaient certains. Des deux voisias qui avertirent la police, l'un

tournees. L'assassinat et le vol étaient certains.

Des deux voisins qui avertirent la police, l'un était M. Redon père, homme honorable, mais affligé d'un fils engagé volontaire au 99e régiment d'infanterie, à Lyon, et mauvaissujet s'il en fût, lequel venait de passer un congé de quelques jours chez ses parents.

Or, comme on cherchait une piste, la police fut avertie qu'une femme avait vu, le matin, un soldat entrer chez M. Talabar.

Immédiatement, Redon fils, qui était rentré à Lyon, fut mis en observation : on sut qu'il avait donne un motif faux pour venir à Moulins, et on remarqua qu'il avait une coupure à la main; de plus, lui qui avait été obligé d'emprunter de l'argent pour venir chez ses parents, en était abondamment pour va la retout.

damment pourvu au retour.

If fat arrêté et répondit par des meusonges aux questions embarraseantes qu'on lui posa. Il dit s'être brûlé à la main, et nia avoir vu M. Talabar. Le contraire fut démontré; ses vetements, exa-minés, furent trouvés couverts de taches de sang mal lave; enfin, témoignage à la fois fragile et écrasant, on trouva, dans la serviette avec laquelle

ecrasant, on trovagams la serviette avec laquele l'assassin s'était essuyê les manis, un filament de drap rouge provenant évidemment du pantalon garance du troupier.

Les antécédents de Redonétaient faits d'ailleurs pour le rendre suspect. Son père fut obligé de l'envoyer à la colonie pénitentiaire de Mettray et de l'embarquer ensuite comme mousse sur un voilier. En cette qualité, il a été condamné comme déserteur.

voilier. En ceue quante, déserteur.

Malgré des charges si graves, l'accusé a persisté à nier tant à l'instruction qu'à l'audience.

Les débats ont été émouvants.

La déposition du malheureux père de familfe a été entendu par le public au milieu d'un silence été entendu par le public au milieu d'un silence

nel. Je n'en citerai que ce court extrait qui M. le président. — Combien votre fils pouvaitil avoir d'argent quand il est reparti pour Lyon? R. Une dizaine de francs; moi, je lui ai donné

sept francs cinquante seulement.
D. Il dit que vous lai avez donne cinquante D. Il dit que vous la lavez donne cinquante francs.
R. C'est faux; du reste, il l'a reconnu.
D. Il pretend aussi qu'il vous a volé cent francs.
R. Ca se peut,
D. Gomment, ca se peut! Mais c'est la première fois que vous tenez ce langage.
R. Je ne suis point infaillible.
M. le procureur de la République.—Cependant, vous avez été très catégorique lors des interrogations que vous a fait subir M. le juge d'instruction?

ton?

R. Oh I monsieur le procurrur, je n'ai pas pu être affirmatif; car je n'en savais rien; mon fils a pu me voler sans que je m'en aperçoive.

M. le procureur. — Je vais vous rappeler une de vos declarations. Vous avez dit ua jour:

« Quelles que soient les conséquences de ma déclaration, devrais-je faire tomber la tête de mon fils, j'affirme qu'il ne m'a rien soustrait; j'ai compté mon argent et je suis sûr qu'il ne manque absolument rien. »

M. le juge d'instruction vous a fait lire votre déposition, et vous avez demandé de changer les mots « faire tomber la tête » par « condamner. »

ce qui vous fat accorde; puis vous avez signé votre déclaration.

M. Redon. — Ca se peut; je ne me souviens pas; je ne auis pas intailible.

Un juré. — Commeat se peut-il faire que le témoin, qui a fait enfermer son fils dans une maison de correction, puisse lui accorder sa confiance?

La cour donne acte aux avocats de cette parole imprudente du juré, qui a sinsi « manifesté son sentiment », contrairement au vœu de la loi. C'est un cas certain de cassation.

Reconnu coupable, non d'assassinat, mais de meurtre seulement, sans préméditation et aussi de vol, mais avec circonstances atténuantes, le jeune Redon a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Incident Au moment où le jugement est prononcé par la cour, Redon, que l'on croyait évanoui, se lève brusquementil bondit sur le sabre d'un de gendarmes qui l'entourent, et tente de l'arracher du fourreau. Une lutte s'engage.

On entend Redon dire : « Laissez-moi mou-

pétuité.

rir !...»

Mme Redon pousse des cris déchirants, essaye de maintenir son fils, dont les gendarmes finissent par se rendre maîtres, et qui se tord sur leurs bras en convolisions à coup sûr fort artistement exè-cutées, si elles ne sont vraies.

atees, si elles de sont vraies. Il murnare : — Ma mère ?... Mme Redon continue à crier, affolée, pendant

Mme Redon continue à crier, affolée, pendant que Redon père rèpète:

— Mais mon îlis est innocent... Mon Dieu! un enfant qui ne m'a pas quitté!... Il est innocent, je le jure devant Dieu, sur les cendres de mon père! Mais qu'on recherche donc celui qui a volè le testament!...

On fait évacuer la salle. Il se produit une poussee, on entend des cris de femmes trop pressées, bousculées. L'une d'elles s'évanouit.

M. et Mme Redon sont toujours auprès de leur fils, aquel on avait mis les menotes demeure inerte sur son banc. On les fait sortir, ils reviennent.

Au dehors, la foule attendait la sortie de l'accusé qui a été, environ une demi-heure après, racusé qui a été, environ une demi-heure après, racusé qui a été, environ une demi-heure après, ra-mené en voiture à la prison.

CHOSES & AUTRES

Un flacre. Le voyageur arrête, et descend tu

rieux:
— Qu'est-ce que vous annoncez donc avec votre
pancarte? On gèle, là-dedans!
Le cocher souriant, lui montre une boule d'eau

ude qu'il a sous ses pieds à lu — Pardon, bourgeois, voiture chauffée!

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'élection lègislative du département de l'Yonne — Le successeus de M. Paul Bert à la Chambre — Un élu.

voix. M. Laffon, le candidat radical d'hier figurait dejà sur cette liste et n'avait réuni que 18,986 voix, tandis que M. Brincard, qui venait en 1ète de la liste de droite, en avait reuni 30,622.

Explosion dans une église

Lucques, 23 janvier.— Un attentat, doublé d'un sacrilège, vient d'être commis contre le curé de Pontemazzorri. Pendant l'office, une formidable detonation vint jeter l'émoi parmi les nombreux fidèles qui emplissaient le sanctuaire et qui prirent aussitôt la fuite.

aussitôt la fuite.

Le curé, suffoqué par la frayeur, fut renversé au pied de l'autel, sans cependant être blessé par les décombres projetés autour de lui.

L'enquéte a démontré que cet acte criminel devait être attribué à un groupe de misérables, qui, par vengeance contre le prètre, avaient rempli de poudre le four d'une boulangerie contigué à l'Eglise.

Les auteurs de l'attentat partité autentité.

l'Egnse. Les auteurs de l'attentat, arrétés aussitôt, ont failli être écharpés par la foule. Le cardinal Caverot

Le cardinal Caverot
Le cardinal Caverot, doyen des cardinaux francais, — le cardinal Pitra est plus ancien que lui,
mais il en résidence à Rome, — et archevêque de
Lyon, est décède samedi soir, à six heures, dans
son palais archiépiscopal, après deux heures d'une
agonie sans souffrances.
Il était nè à Joinville (Haute-Marne), le 26 mai
1806, et avait été nommé évêque de Saint-Dié le
22 juillet 1849, après s'être distingué dans l'énude
la prédication, les ceuvres de charité, le ministere
sacré, dans tout ce qui tient, enfin, à cette charge
humble et sublime à la fois qu'on appelle charge
d'ames.

d'ames.

Mgr Caverot resta vingt-sept ans sur le siège
de Saint-Diè, très aimè de son clergé et de ses
diocésains. Son attachement aux doctrines romai-nes s'était sans oesse affirmé et avait attiré sur diocesains. Son attachement aux doctrines romaines s'était sans osesse affirméet avait attiré sur lui de hautes sympathies du concile du Vatican. Aussi, lorsque le grand siège de Lyon devint vacant par la mort de Mgr Gnouilhac, qui, au dit concile, s'était rangé parmi les inopportunistes, Pie IX fut-il heureux d'y transfèrer Mgr Caverot C'était le 20 avril 1876.

Le 12 mars 1877, moins d'un an avant sa mort, Pie IX mit le comble à sa faveur en créant Mgr Caverot cardinal, du titre de Saint-Silvestre in capite. Le cardinal Caverot prit donc part au conclave qui a élu Léon XIII.

Le cardinal Caverot était de haute et forte stature, avec une belle et noble physionomie. Il était, en même temps, d'une bonte et d'une douceur vraiment évangéliques, tout en sachant inspirer le respect dù à son autorité. Il se tenait à l'écart de la politique.

Mgr Caverot était officier de la Légion d'honneur.

Cérémonies patriotiques On lit dans le Matin :

On lit dans le Matin:

» Le pélerinage au monument de Buzenval, élevé à la mémoire de nos morts tombés héroiquement pour la défense de Paris, dans un suprême et dernier effort a été encore plus selennel cette année. Haton-nous de dire que dans les nombreux discours qui ont été prononces, les questions intérieures ont éte mises de côté, que tous les orateurs, de mances très différentes es sont attachés à démontrer les bienfaits de la pair, mais, en même temps, ont affirmé dans le langage le plus ênergique, que la France entière serait debout le jour où elle viendrait à être attaquée.

Liattitude du parti catholique allemand Berlin, 23 janvier,— Les symptòmes d'une pro-chaine dislocation du centre catholique devien-nent de plus en plus nombreux. Ainsi l'adresse à l'Empereur dans laquelle la chambre des seigneurs de Prusse vient de fiètrir la conquite du Reichstag poi te la signature de seize membres catholiques, qui, jusqu'ei, omptaient parmi les partisans les plus fervents de M. Windthorst.

Un fait non mons caractéristique est signalé en Silésie: trois magnats catholiques, les comtes de Strachwitz, de Nayhauss-Cormoras et de Henkelnersmarck viennent de se déclarer pour le

septenaat.
Enfla, on mande de Munich que la plupart des prêtres bavarois, investis d'un mandat au Reichstag sont décidés à se séparer de M. Windthorst, le nonce pontifical ayant reçu du pape Léon XIII des instructions formelles d'agir dans ce sens.

Les courses de taureaux Paris, 24 janvier. - La troisième course de tou-

reaux donnee à l'Hippodrome, a clôturé dignement la série des fêtes organisées par le comité de la Presse française au profit des inondés du Midi.

dernière journée a obtenu un éaorme succés. Les quadrilles Landais et provençaux ont rivalisé de jardiesse, de légèreté et de sang-froid pendant plusieurs heares.

plusieurs heures.

Le sauteur landais Paul Daverat, très disposé hier, a exécuté avec une maestria extraordinaire ses sauts de face, de côté, par dessus les bêtes. Il a répété plusieurs fois ses bonds au-dessus des taureaux, avec les deux pieds emprisonnés dans son baret.

reaux, avec les deux pleus emprisonnes dans béret.

Le chef du quadrille landais, Josef Marin et son sous-chef Lapaloque ont fait des écarts très applaudis. Des bravos frénétiques ont salué à diverses reprises les sauts périlleux avec on sans les mains, exécutés par les Landais Barrère et Nassier, au-dessus des animaux lancès ventre à terre. Deux écarteurs du quadrille des Landes ont été violemment atteints et projetés à terre, mais ont pu se relever aussitôt et recommencer leurs exercices dangereux.

violemment atteints et projetés à terre, mais ont pu se relever aussitôt et recommencer leurs exercices dangereux.

Le quadrille provençal dirigé par le Pouly, s'est absolument surpassé, hier, durant les trois courses qui lui étaient réservées. La dernière de ces courses, surtout, a été résmouvementé Le taureau, très vif, a sauté cinq fois la barrière, à la grande joie des assistants qui ont fait une ovation à l'animal. Des triples sauts de perche, les sauts sans perche, les poses de cocardes et de flots de rubans, les passes de cape, les poses de banderilles à la course et sur la charse, ont été parfaitement rénssis par le quadrille provençal qui a fonctionné avec un ensemble superbe. Le chef du quadrille, Le Pouly, a eu des coups d'audace qui lui ont valu d'instant en instant des salves de bravos, notamment la promenade de l'embrelle, la pose et l'enlèvement de ses cocardes et son premier coup de banderilles magistralement donné.

Entre la première et la seconde partie du programme, les cavaliers camargues ont fait deux ferrades, auxquelles le public n'a pas ménagé ses applaudissements. La dernière surtout, exécutée par M. Prosper Barallier, a été très réussie.

Ces ferrades, cependant très inoffensives, ont provoqué de stridents coups de sifflets de la part d'une dame placée dans une des loges de côté. Des protestations se sont fait entendre contre cette personne qui s'est finalement rèsignée à ne plus troubler le spectacle.

A la fin des courses, avant le déflè général des quadrilles et des cavaliers, le Comité de la Presse a décerné des récompenses aux toréadors.

La recette de la course de taureaux donaée hier, a dépassé soixante mille francs, ce qui fait pour les trois courses le beau total de deux cent-cinq mille francs.

Les inondes ne se plaindront pas.

Les inondes ne se plaindront pas.

La fête du couronnement et des Ordres à Berlin

Berlin

Berlin, 23 janvier. — Aujourd'hui a eu lieu au Château la fête dite du « Couronnement et des Ordres » que l'on cèlèbre annuellement le premier dimanche qui suit le 18 janvier, date à laquelle le roi Guillaume a été proclamé empereur.

Dès neuf heures et demie du matin, tous les nouveaux chevaliers de l'Aigle-Rouge, de l'ordre de la maison de Hohenzollern, s'etaient assemblés dans la salle de Brunswick, d'où ils passèrent successivement vers dix heures dans une seconde salle, où les dé-

vers dix heures dans une seconde salle, où les dé-

vers dix heures dans une seconde salle, où les décorations deur furent remises.

A onze heures euf lieu la proclamation des ordres en préseace d'anciens chevaliers spécialement invités pour cette circonstance. Pendant la proclamation les princes de la famille royale se tenaient à droite du trône.

La lecture de l'acte d'investiture terminée, les princes se rendirent dans le salon du grand Electeur pour y attendre l'arrivée des souverains et des princesses royales. L'empereure t'impératrice parurent à onze heures accompagnés des princesses royales et d'une suite nombreuse : tous les nouveaux chevaliers de l'Aigle Rouge, de la Couronne, et de la Maison de Hohenzollern leur furent alors préseatés successivement.

ronne, et de la Maison de Hohenzollern leur furent alors préseatés successivement.
L'empereur se retira après cette présentation; l'impératrice et les princes, ayant tenu ensuite une cour d'un quart d'heure environ, se sont rendus, entourés de leur suite, dans la chambre de la reine où attendaient les dames de l'ordre de Louise et de la Croix pour le mérite, nouvellement promues. Les nouvelles décorées ayant été présentées à leur tour à l'impératrice, tout le monde s'est rendu au service divin, à la chapelle du château, où s'etaient déjà assemblés les anciens chevaliers invités.

Pour terminer ces fêtes des ordres, à une heure, la cour s'assembla de nouveau dans la salle Blan-che où eut lieu un diner de gala : le corps diplo-matique et les chevaliers de l'Aigle-Noir étaient au grand complet. Au même moment, dans d'au-tres salles du château, un grand banquet réunis-sait tous les nouveaux décorés à quelque classe de la société qu'ils appartinssent.

as societe qu'ils appartinssent.

En Afghanistan. — Une défaite de l'émir annoncée. — L'insurrection des Ghilzais.

Londres, 24 janvier. — On télégraphie de Calcutta au Times de ce matin:

« Un journal de Calcutta annonce que les Ghilzais ont défait les troupes de l'émir près de Nakkur.

» Cette nouvelle n'est cependant pus confirmée, et, d'après les derniers renseignements, le temps rend le opérations militaires impossibles.

» Il est toutélois certain que l'insurrection des Ghilzais n'est pas étoulée et qu'elle éclatera de nouveau au printemps. »

Voir, à la 1º page, les autres dépêches et la dernière heure.

THEATRE DE ROUBAIX, situe rue Richard-Lenoir THEATRE DE ROUBAIX, situe rue Ruchard-Lenort.—
Burcaux A 6 heures 1/2: — Ridean & heures 1/4: —
Lundi 26 janvier 1887. — Dernière representation: Le
plus grand succès conu: LE TOUR DU MONDE EN
80 JOURS, pièce à grand spectacle en cinq actes et
15 tableaux de MM. Jules Verne et Dennery, musque
de M. Debillemont. — 15 decors nouveaux. — Lumière
electrique. — Grand bellet et divertissement exécute par
28 danseuses. — ler tableau, Un pari d'un million. — 2e,
L'Isthme de Suez. — 3e, Un Bengalort Indien. — 4e, La
Necropole des Rajaha. — L'eléphant. — 5e, Un salon d'hoen Malnisie. — 8e, Une taverne à San-Francisco. — 3e, éttaque du chemin de ler. — 10e, L'explosion de l'* Henrietta ». — 13e, L'Epave en mer. — 14e, Liverpool. — 15e,
Le Palais des excentriques. — Au éme tableau, Grand
divertissement, par 88 danseuses.

Prix des places: Logos de face et premières publiques
9 lr.; Logos de c'ôté 2 fr.56, Orchestre, 2 fr.; Parquet, 1 fr. 25
Deuxieures galeries. I fr., Parrètre, 75 c.
GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Lundi 24 janvier

Deutzeines galeries. I fr.; Parletrer., 76 c.

GRAND-THEATIES DE ROUBAIX, — Lundi 24 janvier 1857. — Bureaux à 6 h. 34. — Rideau à 7 h. 11?. — Avant-dernière représentation de l'immense succes. — Le plus grand succès de l'époque. — Plus de 300 représentations à Paris et 120 à Bruxelles : LE PETIT POUCET. L'et plus grand succès de l'époque. — Plus de 300 représentations à Paris et 120 à Bruxelles : LE PETIT POUCET. L'et privaire de 1900 de 190

THEATRE DE TOURGOING.— Direction G. Deschamps.
— Bureaux à 8 h. 0fb. — Rideau à 8 h. 1ft. — Mardi
5 janvier 1887. — Représentation extraordinaire. —
LES PIRATES DE LA SAVANE, draume à grand spectacle
en 5 actes et 6 tableaux par MM. A. Bourgoois et F. Dugue,
ler tableau, La petite mendiante de la rue de la Monnaie.
— 2e, Le Serment. — 3e, Le tueur de tyre.— Les écumeurs
des prairies. — 4e, Le torrent du cedre rouge. — 5e, La
folie. — Lion et Chacal. — 6e, Le duel à l'américaine. —
Costumes et décors nouveaux.

AVIS AUX SOCILTES. — Les sociétés qui con dent l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions au Journal de Roubaix.

KEMMERICH DE VIAVOR Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

10 centimes la Livraison EN VENTE

à la librairie du « Journal de Roubaix » LA

FRANCE JUIVE EDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

BERNARI dentiste MÉDAILLE D'OR 77, rue Nationale, LILLE 12967

Nous ne pouvons passer sous silence, " la lettre élogieuse suivante : « De toutes les personnes qui » ont fait usage de la pâte de Regnauld il n'en » est pas une qui ne s'en loue. Des toux opinià- tres ont cédé, des poitrines irritées ont été cal- » mées comme par enchantement. Votre bonbon, » permettez-moi d'appeler ainsi votre pâte, votre » bonbon est une bonne œuvre. Agréez, etc. — » Dr Pariset, secrétaire de l'Académie de mé- » decine.

» S'il vous convient de publier cette lettre, » faites; je n'y dis que la vérité. » 14096d

A. Pajot et Ch. Lefebyre

69 bis, rue Nationale, 69 bis
Coin de la r. del Hopital-Mil.

Près de la Grande-Place
ROUBAIX CHANGE

Jusqu'au 29 Janvier AUX OBLIGATIONS Chemins de fer de l'Ouest-Algérien

rapportant 15 fr. et remboursables à 500 fr.? Paiement à échéance et SANS FRAIS des divers oupons dont la nature est affichée aux guichets

On souscrit sans frais

de la maison.

Paiement de tous coupons même quinze jours avant l'écheance, moyennant la commission ordinaire de 0,25 par cent francs sans classement ni bordereaux. 26164

Obligations 3 % de l'Ouest-Algérien

Les obligations 3 ° l_o anciennos do l'Onosi-Algérien figurent à la cote avec la mention de garantie de l'Etat, conformément aux lois de concession. Elles sont cotées au-dessus de 370 fr. Les obligations Bône-Guelma qui jouissent de la même garantie sont côtées 580 francs. Les obligations que la Compagnie émat en ce moment aux guichets de la Societé Générale et du Crédit. Algérien, doivent logiquement atteindre le cours de leurs aînées, paisqu'elles bénéficient des mêmes avantages d'intérêt et d'amortissement.

d'amortissement.
On remarquera que le revenu net garanti à
la Compagnie est supérieur de 1.290,000 frances
aux sommes nécessaires pour le service de la
totalité des obligations.
Enfin, il est bon de rappeller que le réseau
de l'Ouest-Algérien donne des résultats remar-

quables.

La ligne nouvelle dessert notamment l'im-portante ville de Médéah, autour de haquelle l'industrie vinicole a pris un grand dévelop-

pement.
En outro, elle recevra et conduira à Blidale et à la mer les apports des centres de Boghar, Djelfa, Laghouat.
Les coupons et le remboursoment des actions et obligations de l'Ouest-Algérien sont payables ans frais à Paris : à la Societé Génerale, au Crédit Lyonnais et au Crédit Algérien; eu province : dans toutes les Agences de la Beciété Générale et du Crédit Lyonnais.

Rhum Saint-Georges

GOUTEZ ET COMPAREZ DÉTAIL: La c. de 12 bout.-litres, 50 fr., de 24;2, 54 fr. Franco port et droits pour toute la France, comptant contre remboursement ou sous escompte de 5 010, en envoyant mandat en faisant

commande. Flacon de dégustation contre 75 c. en timbresposte.
Importateur: Georges BERTIN et C', à Rordeaux.

13708—26100

LE MASSON Dentiste Expert

Dents et Dentiersperfectionnés Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

aucun Poeteral ne s'est acquis une réputation mieux méritée que cells de la Pâte et du Sirop de Nafé de Belangrenier.

100 Sur les analyses de chimistes de la Faculté de Paris, demontrant qu'ils ne contiannant n'instruction de la contiannant n'ils ne contiannant n'instruction de la faculté de Paris, démontrant qu'ils ne contiennent ni opium, ni sels dopium, tens que Atorphine on Codéine; aussi peuvan-lis être donnes avec succes et securité aux enfants atteints de Tours ou de Coqueluches.

TELLS sont les titres authentiques qui recomliver de la condance des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare de médie de la concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pout éta concare des médecins et du public, titres qui
pour éta de la concare des médecins et du public, titres qui
pour éta de la concare de la concare

ont été accordés à aucun Pectoral, ancien ou. PARIS, 53, rue Vivienne et tentes les Phare Prix: Pâte 80° et 1'25; Sirop 2. ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing Cordonnerie, Nouveautés, Confections

(Le - JOURNAL DE ROURAIX - PURILE RÉGULIÉREMENT DANS SA ORANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSES D'ABTICLES FOUR CORDONNERIE, NOUVEAU-TRE, CONFECTIONS, RET.)

AU Corur social. Maison Louis Herbaut Broutin, rue Saint-André, 29, a l'angle de la rue Saint-Jean, près la rue de Lannoy. — Vraie cordonnade sun mesure et en magasin, pour hommes, dames,

Broutlin, rue Saint-André, 29, à l'angle de la rue Saint-lean, près la rue de Lannoy. — Vraie cordonnerie sur mesure et en magasin, pour hommes, dames et enfants. Levise : Vendre du bon pour vendre beau ceup et vendre beaucoup pour vendre bon marché.

A la Chaussure parissenne. Maison TEMPEZ. Couturier—Mauprivez successeur. 44 bis, Grande-Rue, Roubaix, en face le Cercle du Commerce. — Cette maison, une des plus anciennes, est bien connue pour vendre de conflance et à des prix très réduits, défant toute concurrence. Une remise est faite selon l'importance à tout acheteur payant comptant. On se charge des réparations à broi delai.

308

A la renommée de la bonne Toile. Esencet Oger-Carvalaux, rue de l'Epeule. 50, a Roubaix. Mérinos, fanelles, cachemires d'Ecoses, lainages et couvertures de laine, velours, soeiries, draperies, nouveautés, confections, toiles, rouennerie, bonnete-rie. Trousseaux et layettes. Au Palais de Cristal, 16, Grande-Rue, Ron-

baix. — Vêtements confectionnéset sur mesure, pour hommes et enfants. Prix-five.

Elégance. Solidité, Garantic. Habillements sur mesure, pour hommes et enfants, aux prix de la frontière. Nouveautés pour confections. Spécialité de draps noirs pour deuils et noces. Victor Proye., tailleur, 90, rue Blanchemaille. Roubaix. 512 draps noirs pour usune. 512
tailleur, 90, rue Blanchemaille. Roubaix. 512
Au Moutton cour onne, place de la Liberte,
1 et 3, et Grande-Rue, 38, Roubaix. Spécialité pour
deuil, hautes nouveautés noires et couleurs pour
robes et confections. Cretonnes et croisés pour ameublements, flancile blanche et couleurs, draperies
noires et couleurs, articles blancs. Confections pour
dames et enfants. Soieries et velours noirs et couleurs. 526

dames et enfants, Soieries et velours noirs et cou-leurs.

Nouveautés, rouenneries, bonneterie, confections pour dames et enfants. Chomises confectionnées en tous genres. Veuve Mauseure-Trasflueut, an-cienne maison Truffaut-Fournier, 42, Grande-Rue, Roubaix.

Roubaix.

Robes et manteaux confectionnés et sur mesure pour dames. filettes et enfants.— A l'Espérance, Senoutzeu-Couzlineau, 12, rue du Viell-Abreuvoir, Roubaix. Il y a tuljours en magasin choix considérable de modèles haute nouveauté, à des prix défant toute concurrence. Pour astisfaire aux demandes faites, la maison laisse aux clients qui le désirent la faculté de fournir leurs tissus ou garnitures. Spécialité pour deuil es 24 heures.

522

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix. - Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve, 17